



Couper un fresne dans une haie protégée

Par **KELINE**, le **30/12/2015** à **21:17**

Bonjour,

Une haie sépare ma propriété d'une pâture appartenant à mon voisin. Dedans il y a un frêne qui fait plus de 20 m d hauteur. J'ai demandé au voisin de le couper mais celui-ci refuse au prétexte qu'il est dans une haie classée. Nous sommes allés voir le maire qui est incapable de nous répondre. Alors je voudrais savoir si oui ou non le voisin peut le couper ou à défaut l'élaguer (chose qu'il refuse également). Nous avons aussi vu un juge de proximité qui nous demande de lui apporter un courrier du maire qui mentionne si oui ou non le voisin peut ou pas couper l'arbre. Dans ce courrier de réponse, le maire se contente de nous mentionner les articles de droit mais ne répond pas vraiment à la question. Nous avons de nouveau rendez-vous avec ce conciliateur. Merci de nous éclairer.